Beaumont, grand responsable pour Citroën, nous disait : « Nous avons préparé le mouvement quand Chautemps était au pouvoir (à l'usine, on ne s'est aperçu de rien) et si nous ne l'avons pas déclenché, c'est que nous pensions que nous aurions, avec Blum, satisfaction plus qu'avec Chautemps. »

Pour des raisons qu'il n'avoue pas, le Syndicat n'a jamais voulu prendre la responsabilité de la grève générale. Appui moral? Oui, qui ne leur a rien coûté. Mais action pratique : rien. Depuis le 28 février, la convention était lettre morte, le patronat intransigeant plus que jamais. On engage dans la bataille les ouvriers de Citroën. Beaumont nous disait : « Vous luttez contre la Chambre patronale de la Métallurgie pour l'ensemble des Métallurgistes ».

Mais on nous a laissés 24 jours en grève sans le véritable appui d'un mouvement puissant que les métallos voulaient faire.

Pourquoi il aurait fallu faire la grève générale

Le mot d'ordre de grève générale est une grande responsabilité que les bureaucrates ne veulent pas prendre. Mais l'expérience des vagues de grèves de 1920 a montré que les mouvements partiels étaient voués à l'échec. Nous avons aussi l'expérience des grèves partielles depuis 1936 qui furent échec sur échec (Métallos du Nord, Alimentation, Transports, grèves de Nay qui durent depuis le 15 juillet 1937, ensuite les grèves des ciments Lafarge de la Drôme, Produits Chimiques de Marseille).

La métallurgie disposait d'une arme formidable dans ses mains. Il fallait parler clair et net au patronat et au gouvernement. Il fallait leur dire : « Nous vous donnons 48 heures, et si dans les 48 heures vous n'avez pas signé la convention collective nationale avec les améliorations et les arrangements particuliers dans le cadre de chaque usine, avec rajustement des salaires, l'échelle mobile, le contrôle de l'embauche et de la débauche, avec le contrôle ouvrier au sein de l'entreprise, la suppression du travail aux pièces, la suppression de l'arbitrage obligatoire, loi anti-ouvrière. Si, dans les 48 heures, vous n'avez pas signé, les 800.000 métallos de France entrent en lutte et feront également appel aux autres corporations. »

Voilà le langage qu'il fallait tenir. Mais nos dirigeants sont plus à l'aise pour crier au calme, à la dignité, au patriotisme que de prendre leurs responsabilités, pour dire que la menace extérieure devant une grève générale pouvait amener Hitler à « nos portes ».

Non. Non. Non. Devant une classe ouvrière qui rentre en lutte contre sa bourgeoisie et qui est prête à prendre ses responsabilités, qui, en même temps, aurait fait appel, sur le terrain international, à la fraternisation avec les travailleurs d'Allemagne, d'Italie, etc., etc..., la guerre ne serait pas à nos portes, elle aurait reculé.

Grève générale ? Mais le lundi 28 mars, jour où les trotskystes appelaient les gars de chez Renault à la lutte, la section des Métaux de Boulogne-Billancourt distribuait un tract demandant aux ouvriers de ne pas faire grève. Et, le même jour, Costes, des réfectoires aux vestiaires, demandait aux gars de ne pas débrayer. **Qui servait les intérêts du patronat? Costes ou la « bête trotskyste » ?**

Disons aussi un mot de la solidarité de la Fédération des Métaux. Pendant 28 jours de grève, on nous a versé, en tout, 20 francs comme secours de grève.

L'article 10 dit : « Lorsque les disponibilités de la caisse fédérale le permettront, le secours quotidien sera fixé à 5 francs par gréviste... ».

« Lorsque les disponibilités le permettront ». On a joué sur les mots contre les grévistes. On a dit : La caisse est vide. Alors, pourquoi avoir acheté des châteaux comme Vouzeron ? Pourquoi avoir fait des dépenses pour des « loisirs » au lieu de constituer un fonds de lutte ?

Etre conciliant

Un Conseil central des Métaux s'est tenu samedi 9 avril à Paris. On a décidé que des délégations devaient se présenter à chaque direction pour présenter le cahier de revendications : signature de la convention collective et rajustement des salaires. Mais l'échelle mobile est mise au rancart.

On indique aux délégations **d'être très conciliantes** avec le patronat. Conciliantes pour quoi ? Il n'y a aucune conciliation entre nous et le patronat : c'est une question de force : entre nous et lui, c'est une lutte à mort : l'un écrasera l'autre.

Puis on prépara la trahison dans le plus grand silence car il fallait à tout prix arrêter le mouvement. L'accord de l'aviation arriva au point : on donna 0 fr. 75 aux gars, mais on leur indiqua de faire 45 heures, les 5 heures supplémentaires étant payées au taux normal. Mais 45.000 métallos sont en chômage et on donne une arme de plus contre les 40 heures. Car tout le patronat va dire : « Mais, moi aussi, je travaille directement ou indirectement pour la Défense nationale ».

Les visites faites par les dirigeants syndicaux étaient espacées. Deux fois seulement, Beaumont est venu nous entretenir du mouvement : la deuxième fois, des questions lui furent posées sur les contradictions des mots d'ordre syndicaux et sur la position que prendra le Syndicat envers Daladier. La réponse fut : « Je n'en sais rien ! ».

La grève continue avec son petit train-train. La grève est virtuellement vouée à l'échec. Le 14 avril, Ramadier adresse aux organisations ouvrière et patronale une lettre avec les conditions suivantes :

1) Evacuation des usines.

2) Reprise du travail pour le mardi 19 avril (sauf impossibilités techniques justifiées).

3) Le ministre du Travail convoquera samedi 16 avril les délégations patronale et ouvrière à une réunion qu'il présidera pour examiner la question de la convention collective, dans le but de la régler avant la fin d'avril.

4) Les arbitres patronaux et ouvriers signeront aussitôt que possible le procès-verbal de leurs décisions.

5) Aucune sanction pour faits de grève.

6) Les salaires acquis au moment de la cessation du travail seront payés aussitôt que possible après l'évacuation des usines.

On voit tout de suite, à la lecture, qu'aucune garantie n'était donnée aux ouvriers. Rien n'indique aux ouvriers une satisfaction quelconque. Au contraire. Il aurait fallu rejeter ces conditions. C'est ce que nous avons proposé à la réunion du samedi 16 avril, dernier jour de grève. Mais le Syndicat qui, jusqu'à ce jour, n'avait pas voulu prendre la responsabilité de la grève, avait accepté toutes les conditions et il venait devant les ouvriers pour les mettre devant le fait accompli, disant que, dans l'intérêt du conflit et des ouvriers, il fallait évacuer pour permettre la discussion avec le patronat.

Personne n'avait donné mandat à la C.E. des Métaux d'accepter de telles propositions. Le samedi matin, on disait déjà qu'il fallait évacuer, même avant que les ouvriers soient entendus.

Dubac, délégué des Epinettes, disait : « Nous avons une victoire morale ; en évacuant, cela nous permettra de discuter avec le patron ». Victoire morale, que tu dis, j'espère que tu nous indiqueras quels sont les avantages obtenus.

Après vingt-quatre jours de grève, on s'aperçoit qu'il faut évacuer pour pouvoir discuter avec le patronat? A la réunion avant l'évacuation, on a employé tous les moyens pour faire pression sur les ouvriers. Deux propositions furent en présence : celle du Syndicat — l'acceptation. Une contre-proposition, celle : arbitrage, paye, signature de la convention, évacuation ensuite.

La salle était houleuse, mais rien n'a pu être mis aux voix. Pour faire pression sur les ouvriers, on disait : **les gardes mobiles vont entrer dans la cour.**

L'évacuation s'est faite. L'arbitrage est rendu, on peut mesurer les résultats : 24 jours de lutte avec un échec retentissant.

On peut voir déjà le résultat de cette défaite : suppression du réfectoire pour les réunions, défense de vendre « la Vie Ouvrière ». Il faut aussi regarder les conséquences formidables pour les petites boîtes et pour l'ensemble de la Métallurgie.

Il faut créer une nouvelle direction qui prendra ses responsabilités pour préparer un mouvement général dans la Métallurgie.